

**NOTE DE PRESENTATION BREVE ET
SYNTHETIQUE
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2018, disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif retrace l'exécution effective des dépenses et des recettes de la collectivité, il est établi en fin d'exercice.

Il est présenté et soumis au vote des conseillers municipaux au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il doit être en concordance avec le compte de gestion du trésorier municipal.

Le compte administratif présente les dépenses et les recettes du budget principal et des budgets annexes en investissement et en fonctionnement.. Les nomenclatures comptables utilisées sont la M14, et la M4.

Budget Principal

➤ Les résultats 2017 :

Section	Reprise résultats 2016	Résultat d'exécution 2017	Résultats de clôture 2017 (A)	Solde restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (A+B)
Fonctionnement	621 618,25	371 797,18	993 415,43	0,00	993 415,43
Investissement	156 015,55	-175 472,53	-19 456,98	-116.835,37	-136 292,35
Total:	777 633,80	196 324,65	973 958,45	-116 835,37	857 123,08

Le résultat de clôture 2017 est excédentaire de 973 958,45 € compte tenu des résultats par section suivants :

- un excédent de 993.415,43 € de la section de fonctionnement
- un besoin de financement de 19.456,98 € de la section d'investissement

➤ Section de fonctionnement :

• Les dépenses de fonctionnement:

Les total des dépenses de fonctionnement s'élève à 2,14 Millions d'€ en 2017 contre 2,11 Millions d'€ en 2016 soit une augmentation de 1,47%.

Chapitre 011 : Les dépenses relatives au fonctionnement des services (charges à caractère général du chapitre 011) réalisées s'élèvent à 489.949€ et représente 24,41% des dépenses réelles de fonctionnement. Il enregistre une diminution de 38.475 € par rapport à l'année 2016 et atteint un taux de réalisation de 73%.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel réalisées s'élèvent à 898.658 € et représente 45% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre enregistre une hausse de + 10.284 € par rapport à 2016 (+1%) et atteint un taux de réalisation de 99%.

Chapitre 014 : Les atténuations de produits réalisées concernent principalement le FNGIR (Fonds National de Garantie Individuelle de ressources : prélevé sur les ressources fiscales) et le FPIC (Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunale) : 380.506€ en réalisé 2017 sur ce chapitre.

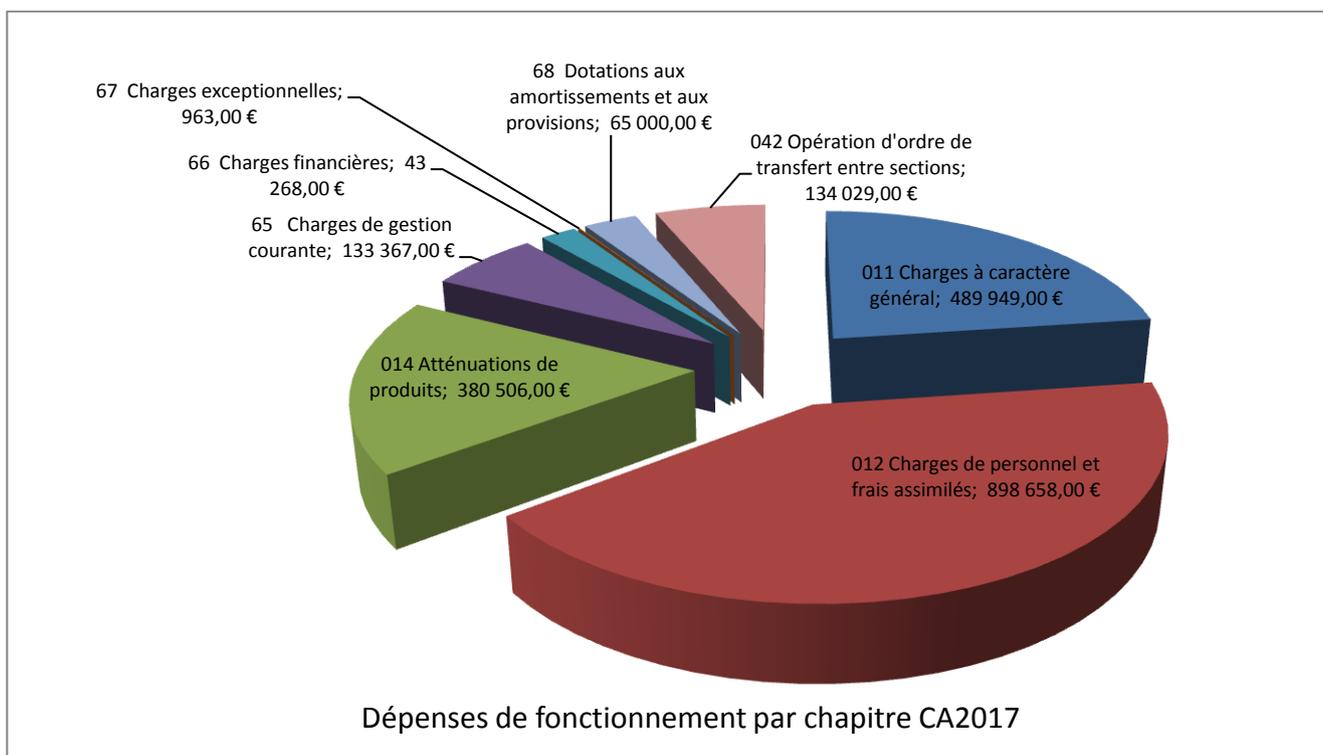
Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante réalisées s'élèvent à 133.367 € et représente 6,65% des dépenses réelles de fonctionnement. Ce chapitre est en hausse de 9.780€ par rapport à 2016 (+8%) et atteint un taux de réalisation de 85%. Cette augmentation est liée à la subvention d'équilibre versée au CCAS dans le cadre de l'épicerie solidaire (+13.000€).

Chapitre 66 : Les intérêts de la dette réalisés s'élèvent à 43.268€. Ce chapitre budgétaire représente 2,16% des dépenses réelles de fonctionnement et a un taux de réalisation de 84%.

Chapitre 67: Les charges exceptionnelles réalisés s'élèvent à 963€.

Chapitre 68 : Les dotations aux provisions (semi budgétaire) réalisées en 2017 s'élèvent à 65.000€ et concernent : une provision pour risques et charges de 50.000€ dans le cadre du contentieux camping (Tribunal Administratif); une provision pour risques et charges de 15.000€ dans le cadre d'un contentieux lié au personnel (Prud'hommes).

Chapitre 042 : Constitué des dotations aux amortissements (Subventions d'équipement du Sydev + Etudes), on retrouve le montant équivalent en recette d'investissement (Chap. 040), c'est une opération « d'ordre » :134.029€ en réalisation 2017.



- Les recettes de fonctionnement :

Les total des recettes de fonctionnement s'élève à 2,51 Millions d'€ en 2017.

Chapitre 70 : Les recettes relatives au fonctionnement des services réalisées s'élèvent à 89.797 € en 2017 contre 97.196€ en 2016, soit une baisse de 7.399€ (- 7%).

Chapitre 73 : Il s'agit des recettes correspondant aux contributions directes représentant la part la plus importante du total des recettes de fonctionnement (68%) (Compensations de l'Etat comprises) :1.720.741 € en réalisation 2017.

Chapitre 74 : Ce chapitre budgétaire concerne les diverses dotations de l'Etat et représente 21% des recettes réelles de fonctionnement. Il connaît une diminution de 103.232 € par rapport à l'année 2016 (-16%) :Cette diminution s'explique principalement par :

- Le recul de la dotation globale de fonctionnement de 25.236€, soit une diminution de 8% (contribution au redressement des finances publiques).
- Le recul de la dotation de solidarité rurale de 68.211 €, soit une diminution de 40% (perte d'une partie de l'attribution de la fraction « bourgs centres »).

Chapitre 75 : Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » totalise 52.992€ en 2017 contre 64.792€ en 2016, soit une diminution de 11.800€ (-19.5%) et comprend principalement les recettes de location d'immeubles (46.309 €).

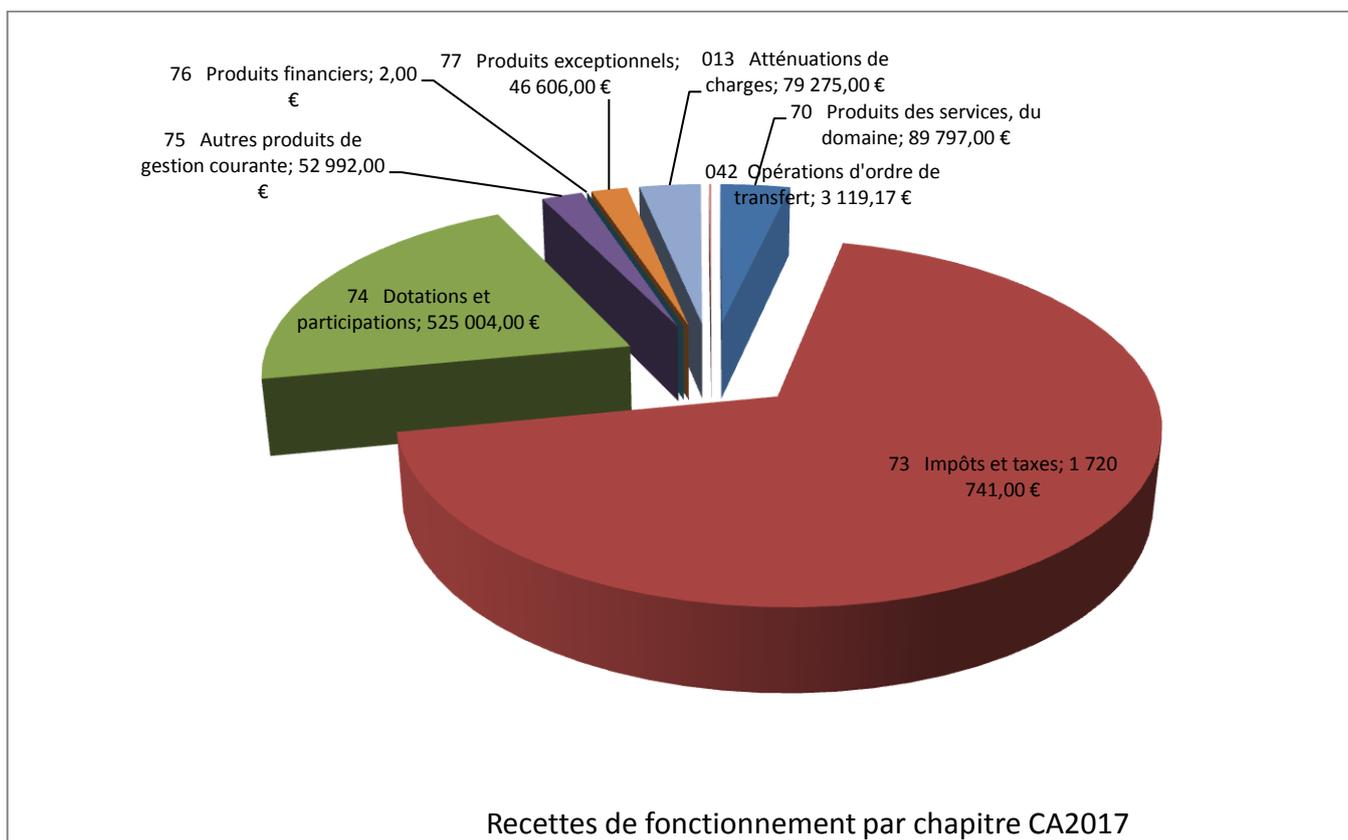
Chapitre 77: Il totalise 46.606 € et enregistre principalement :

- Les produits exceptionnels divers (9.749€), dont 6.989€ de fonds et prestations TAP.
- Les produits des cessions d'immobilisations (34.938 €).

Chapitre 013: Il comprend les « atténuation de charges » et comptabilise 79.275€ en 2017 contre 34.785€ en 2016. Ce chapitre recouvre essentiellement des remboursements de rémunérations et de charges sociales pour maladie. Cette augmentation s'explique ainsi :

- Remboursement par l'assurance CNP des arrêts de travail (dont le garde champêtre et un agent des ST).

Chapitre 042 : Constitué des opérations « d'ordre » :3.119 € en réalisation 2017 (moins values sur cessions).

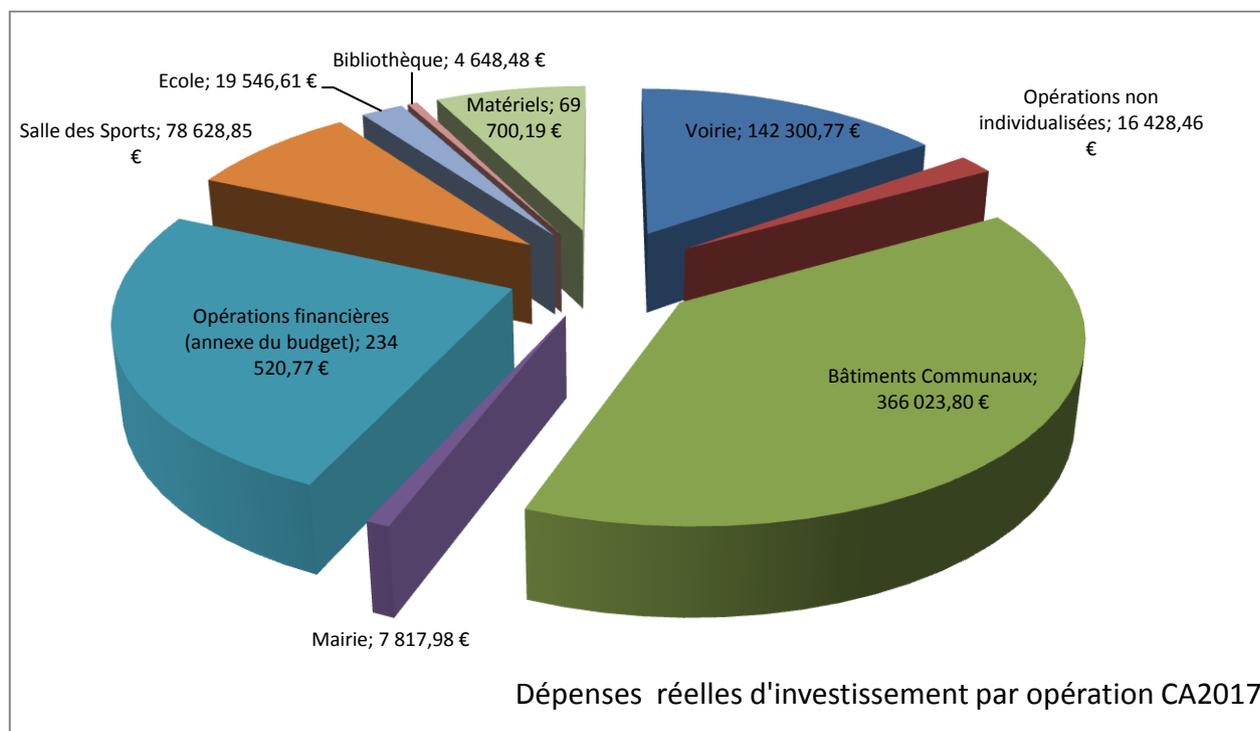


➤ Section d'investissement :

A- Les dépenses d'investissement:

- ✓ **Opérations financières** : Constituées principalement du remboursement en capital de la dette, le montant réalisé en 2017 est de 234.521€.
- ✓ **Les dépenses d'équipement** : votées par opération, elles concernent les opérations suivantes :

Opération	CA2017
Voirie	142 300,77 €
Opérations non individualisées	16 428,46 €
Bâtiments Communaux	366 023,80 €
Mairie	7 817,98 €
Salle des Sports	78 628,85 €
Ecole	19 546,61 €
Bibliothèque	4 648,48 €
Matériels	69 700,19 €
Total Dépenses Equipement	705 095,14 €



Les principales dépenses d'équipement de l'année 2017 (dépenses >5.000€) sont les suivantes :

Opérations d'investissement	Réalisé 2017	Tiers
LOT MEDICO-SOCIAL 185M2 BON SECOURS STADE ACHEVEMENT FONDATIONS	103 423,20 €	SNC ICADÉ PROMOTION TERTIAIRE
Acquisition AI1684-1709-1711 CSORTS PAGOT boucherie (DIA)	100 000,00 €	SCP MASSONNEAU BARON - NOTAIRES ASSOCIES
LOT MEDICO-SOCIAL 185M2 BON SECOURS STADE PLANCHER HAUT	51 711,60 €	SNC ICADÉ PROMOTION TERTIAIRE
ACQUISITION D'UN TRACTEUR CHARGEUR AVEC REMORQUE	40 440,00 €	SAS ESPACE EMERAUDE
LOT MEDICO-SOCIAL 185M2 BON SECOURS STADE PLANCHER BAS RDC	34 474,40 €	SNC ICADÉ PROMOTION TERTIAIRE
AC01-SIGNATURE ACTE- ACQUISITION VEFA POLE MEDICAL BON SECOURS	34 474,40 €	SCP OCEAN NOTAIRES
DESAMIANTAGE DES ANCIENS ATELIERS	33 180,00 €	SARL MPH AIRVAUDAISE PARTECH DESAMIANTAGE
DEMOLITION ANCIENS ATELIERS	21 695,33 €	SARL MGTP
EA N°6 MBC2017 Aménagement de sécurité rue du Pré Brochet NORD	19 194,56 €	BODIN SAS
ACCESSIBILITE PROG.2017 ECOLE PUBLIQUE 4 PORTES	17 986,80 €	SARL ROBIN PHILIPPE SARL
Travaux neufs éclairage public Rue des Cap'Horniers	17 578,00 €	SYDEV VENDEE
EA N°2 MBC2017 Aménagement de sécurité rue du Pré Brochet SUD	14 324,45 €	BODIN SAS
E.A N°01 M.O SALLE SPORTS	12 977,28 €	FONTENEAU FREDERIC
ACQUISITION D'UNE REMORQUE POUR TRACTEUR	10 920,00 €	SAS BONNEAU TRICHET
EAN°7 SOLDE TRAVAUX PLUVIAL CANTINE ET HAMEAU DE LA LOIRE	8 757,09 €	BODIN SAS
CONTENEURS ENTERRES PARKING PINSONNIERES	8 160,00 €	COMMUNAUTE DE COMMUNES
AC08-MBC2016 EXTENSION RESEAU PLUVIAL RUE DU HAMEAU DE LA LOIRE	6 976,38 €	BODIN SAS
ACQU. POIRIERE AI1571-1724 CSORT RENAUD MATHIEU	6 750,00 €	SCP OCEAN NOTAIRES

FRAIS DE NOTAIRE ACQUISITION VEFA BON SECOURS	5 400,00 €	SCP OCEAN NOTAIRES
TRAVAUX CHAUFFAGE RADIATEURS LA POSTE	5 319,00 €	SARL BURET
JARDINS COMMUNAUX GATE FER POSE ET FOURNITURE GRILLAGE +PORTILLON+PORTAIL+PLOTS BETON	5 076,54 €	ASSO ESNOV

- ✓ **Chapitre 040 : Constitué des opérations « d'ordre » :3.119 € en réalisation 2017 (moins values sur cessions).**

B- Les recettes d'investissement:

Chapitre 040 : Constitué des amortissements (Subventions d'équipement du Sydev + Etudes), on retrouve le montant équivalent en dépense de fonctionnement (Chap. 042), c'est une opération « d'ordre » :134.029€ en réalisation 2017.

Chapitre 10 : Les dotations, fonds divers et réserves réalisées s'élèvent à 438 037€ et sont composés :

* du fonds de compensation de la TVA: cette part qui est liée aux investissements réalisés en 2016.

* de la taxe d'aménagement (ex TLE).

Chapitre 27 : Autres immobilisations financières. Le montant réalisé en 2017 s'élève à 50.000€. Il est constitué du remboursement échelonné sur 4 ans de la dotation initiale versée par la Commune en 2015 (300.000€).Ce remboursement a débuté en 2017, avec un versement de 50.000€ par le budget du Spic Camping Municipal de la Court.

Chapitre 13 : Les subventions d'Investissement réalisées en 2017 s'élèvent à 145.196€ dont :

- ✓ Départements : 12.266€
- ✓ GFP de rattachement (Communauté de Communes de Noirmoutier) : 60.400 €
- ✓ Dotation d'équipement des territoires ruraux: 72.530 €

Budget annexe SPIC Camping Municipal de la Court

➤ Les résultats 2017 :

Le budget du camping a dégagé 365 830.40 € de recettes pour 330 885.86 € de dépenses en 2017.
Son exécution se présente ainsi :

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement <u>(total)</u>	275 547,97	362 043,85	-131 362,64	-44 866,76
Investissement <u>(total)</u>	55 337,89	3 786,55	288 196,87	236 645,53
Total du budget camping	330 885,86	365 830,40	156 834,23	191 778,77

Le résultat de clôture s'établit à 191 778,77 € en 2017 contre 156 834,23 € en 2016, soit une augmentation du fonds de roulement de 34 944,54 €.

➤ Section de fonctionnement :

- Les dépenses de fonctionnement:

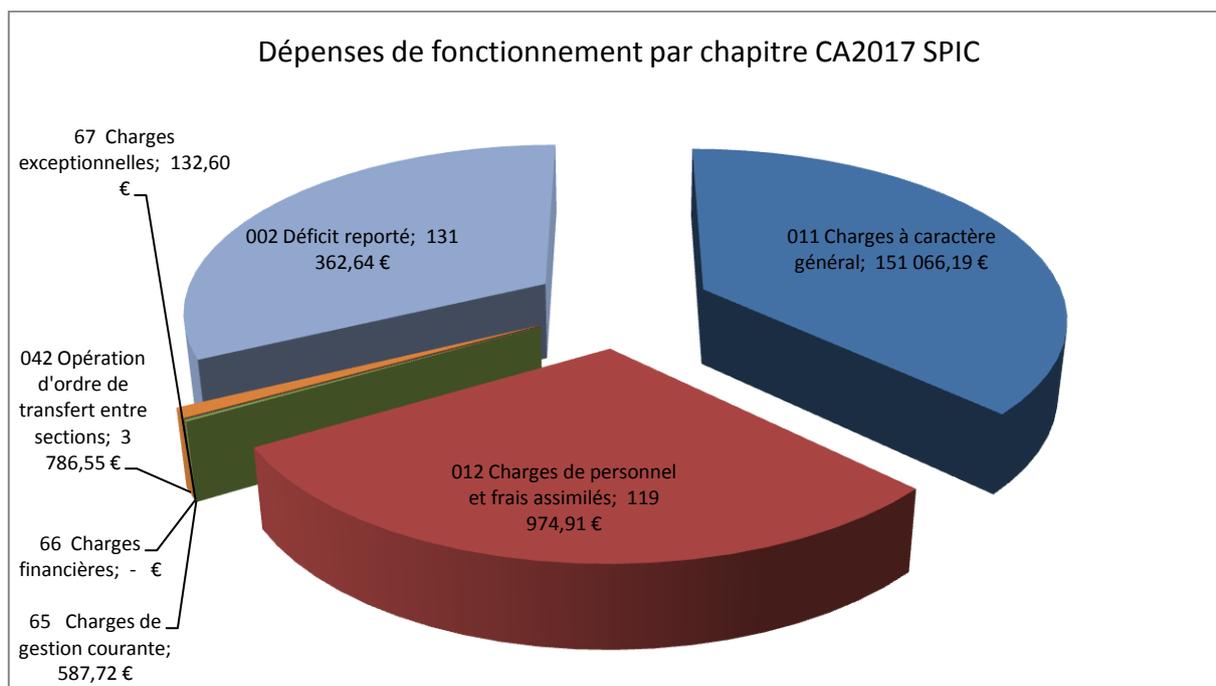
Chapitre 011 : Les dépenses relatives au fonctionnement des services (charges à caractère général du chapitre 011) réalisées en 2017 s'élèvent à 151.066,19€.

Chapitre 012 : Les dépenses de personnel s'élèvent à 119.974 €.

Chapitre 65 : Les autres charges de gestion courante s'élèvent à 587€ et concernent les droits d'auteur et les remboursements clients.

Chapitre 67 : Les charges exceptionnelles s'élèvent à: 132€ et concernent une annulation de titre.

Chapitre 042 : Constitué des dotations aux amortissements (Obligatoire en M4, et concernant les immobilisations 2016), on retrouve le montant équivalent en recette d'investissement (Chap. 040), c'est une opération « d'ordre » : 3.786€ réalisés en 2017.



- Les recettes de fonctionnement:

Chapitre 70 : Les recettes relatives au fonctionnement des services réalisées en 2017 s'élèvent à 361.911 € (forfaits journaliers, aire de camping-cars, jetons...).

Chapitre 77 : Les recettes relatives aux produits exceptionnels réalisées en 2017 s'élèvent à 132 €.

- Section d'investissement:

- Les dépenses d'investissement:

Chapitre 16 : Les emprunts et dettes assimilées incorporelles s'élèvent à 50.000 € et concernent le premier acompte du remboursement de la dotation initiale versée par le budget principal de la Commune en 2015.

Chapitre 20 : Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 2.263 €.

Chapitre 21 : Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3.074 €.

- Les recettes d'investissement:

Chapitre 040 : Constitué des dotations aux amortissements (Obligatoire en M4), on retrouve le montant équivalent en dépense de fonctionnement (Chap. 042), c'est une opération « d'ordre » :3.786€.

Budget annexe Lotissements

➤ Les résultats 2017 :

Le budget du lotissement a dégagé 222 245,28 € de recettes pour 41 411,22 € de dépenses en 2017.

€	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultat/solde
Fonctionnement (<u>total</u>)	20 705,69	222 245,28	194 927,10	396 466,69
Investissement (<u>total</u>)	20 705,53		-36 421,53	-57 127,06
Total du budget lotissement	41 411,22	222 245,28	158 505,57	339 339,63

Le résultat de clôture s'établit à 339 339,63€ en 2017 contre -36 421,53 € en 2016, soit une augmentation du fonds de roulement de 375 761,16 €.

➤ Section de fonctionnement :

- Les dépenses de fonctionnement:

Chapitre 011 : Les dépenses relatives aux charges à caractère général réalisées en 2017 s'élèvent à 20.705€ HT et concernent des travaux de viabilisation.

Chapitre 065 : Les dépenses relatives aux autres charges de gestion courante réalisées s'élèvent à 0,16€ HT et concernent une régularisation de TVA.

- Les recettes de fonctionnement :

Chapitre 70 : Les recettes relatives aux ventes de terrains réalisées s'élèvent à 201.539 € (TVA sur marge non incluse) .

Chapitre 042 : Constat de la valeur des stocks (Montant=Travaux+Terrains) on retrouve le montant équivalent en dépense d'investissement (20.705€ au Chap. 040), c'est une opération « d'ordre ».

➤ Section d'investissement :

- Les dépenses d'investissement:

Chapitre 040 : Constat de la valeur des stocks, on retrouve le montant équivalent en recette de fonctionnement (20.705€ au Chap au 042), c'est une opération « d'ordre ».